

COMMUNIQUE DE PRESSE

Berne, le 23 mars 2011

Évolution future de la politique agricole

Force retouches encore nécessaires

Direction

Il est certain que, dans l'ensemble, les propositions sur l'évolution de la politique agricole que le Département fédéral de l'économie vient de soumettre à consultation correspondent mieux aux objectifs généraux de la politique agricole. En ce qui concerne la mise en œuvre des mesures, il sera cependant nécessaire de procéder à d'importantes corrections pour que les producteurs de lait puissent les approuver.

Weststrasse 10

Case postale

CH-3000 Berne 6

Les défis auxquels est confrontée la production agricole suisse resteront importants. La pression sur les prix à la production est et reste élevée, même si, à moyen et long termes, l'approvisionnement en denrées alimentaires va à nouveau gagner en importance au niveau mondial et dans notre pays. Or, l'agriculture suisse doit continuer à produire dans un contexte de coûts élevés qui ira vraisemblablement en augmentant dans les années à venir. Il faudra donc que l'enveloppe budgétaire pour l'agriculture augmente au moins dans la même mesure que le renchérissement général pour la période 2014-2017.

Le projet présente un point positif en ce qu'il veut développer une solide stratégie de promotion et de communication de la qualité des produits suisses. Cela correspond à la stratégie poursuivie et soutenue depuis longtemps par la FPSL. Comme cette stratégie est définie à long terme, il faut en parallèle que les instruments éprouvés du soutien au marché soient maintenus au niveau actuel, au moins pendant la période 2014-2017.

Pour les producteurs de lait, l'aménagement futur des paiements directs est d'importance capitale. Leur orientation conséquente sur les objectifs afin de sécuriser les subventions à long terme doit être soutenue. En ce qui concerne la mise en œuvre, il est nécessaire de procéder encore à d'importantes retouches. Il serait inadmissible que des exploitations produisant de manière durable soient pénalisées et que les fonds soient versés avec comme seuls critères le droit de propriété des surfaces utiles et l'écologie. La conversion des contributions à la garde d'animaux en contributions liées à la surface ne doit pas se faire indépendamment de la charge en bétail.

La FPSL va examiner à la loupe les propositions du DFE dans les prochaines semaines et prendra position à ce sujet conjointement avec d'autres organisations. Il reste à espérer que le Conseil fédéral tiendra compte des revendications de

Téléphone 031 359 51 11

Fax 031 359 58 51

psl@swissmilk.ch

www.swissmilk.ch

l'agriculture et qu'il adressera l'année prochaine au Parlement un message qui puisse être soutenu par l'agriculture et par une majorité des parlementaires.

Renseignements :

Albert Rösti
Directeur de la FPSL

albert.roesti@swissmilk.ch
031 359 52 11 079 255 88 56

Kurt Nüesch
Directeur adjoint

kurt.nueesch@swissmilk.ch
031 359 54 11

2'718 Zeichen (inklusive Leerschläge)

www.swissmilk.ch

